

En Lignes, la lettre du CEDIP

N° 54
Juin 2012



Du côté Du CMVRH

- Une envie de partager -----p. 1
- une production collective évolutive-----P. 1

Info GRH -----p. 2

Un peu de lecture -----p. 3

Du côté du CMVRH

Une envie de partager

Par son intérêt, la formation « Faciliter la résolution de problème en groupe de travail : les principaux outils » a suscité un désir de capitalisation chez les agents des CVRH de Mâcon et de Clermont-Ferrand y participant.

Pourquoi ?

- Pour transmettre les connaissances acquises, sur la variété des méthodes et des outils présentés, aux collègues confrontés à l'animation de groupe de travail !
- Pour proposer une utilisation, la plus pertinente possible, de ces méthodes et outils dans une démarche de résolution de problème !

Sous quelle forme ?

- Un synoptique reprenant le phasage d'une résolution de problème, en y intégrant les outils adaptés à chaque phase.
- Une synthèse sur les principaux outils et leur utilisation.

Le document de capitalisation est disponible sur le site du CVRH de Mâcon :

<http://intra.cvrh-macon.i2/faciliter-la-resolution-de-a1893.html>

Une production collective évolutive

Un document sur les différentes techniques d'animation de groupe a été produit, sur la base d'un premier travail du CEDIP et d'échanges avec les CVRH.

Ce document propose un ensemble de fiches sur l'animation d'un forum d'une centaine de personnes et de groupes de production. Il détaille les acteurs et leur rôle, ainsi que les différentes techniques pouvant être utilisées.

Ce document a vocation à s'enrichir de nouvelles fiches, produites par les différentes entités du CMVRH. Il est accessible sur le site du CEDIP :

<http://competences-formation.metier.i2/animer-un-forum-et-des-groupes-de-a961.html> (accès intranet)

<http://www.cedip.developpement-durable.gouv.fr/animer-un-forum-et-des-groupes-de-a961.html> (accès internet)

Lidia Concepcion et Brigitte Giordano-Pinet, du CEDIP, recueilleront vos propositions.

Recommandations pour le fonctionnement des jurys de V.A.E.¹

C'était le résultat attendu de la mission réalisée par l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche.

D'une analyse des pratiques en cours, les inspecteurs ont tiré de nombreux enseignements et proposé 10 recommandations.

Ces recommandations visent un double objectif :

- corriger les dysfonctionnements constatés dans la mise en œuvre des processus ;
- valoriser les « bonnes pratiques » observées, notamment en matière de pilotage, d'organisation et de fonctionnement.

L'ensemble des acteurs est concerné par ces recommandations.

Deux exemples de recommandations :

- « Recommandation n° 5 : Constituer des jurys plus resserrés et dont la qualité des représentants qualifiés des professions soit irréprochable. Porter une attention particulière aux jurys de diplômés donnant accès à une profession réglementée.

- *Recommandation n° 7 : Profiter de la prochaine opportunité de publication par le ministre chargé de l'éducation nationale d'une circulaire sur la VAE pour porter le délai de validité de la recevabilité du dossier de 1 an à 3 ans, comme chez nombre de certificateurs. »*

Une analyse et des recommandations utiles à connaître pour les praticiens de la V.A.E. de notre univers professionnel !

Pour en savoir plus :

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/124000247/0000.pdf>

(voir notamment en page 16 du rapport : Le déroulement « type » d'un jury de VAE en université)

Sans se priver d'un petit (re)tour sur le portail de la VAE : <http://www.vae.gouv.fr/>

Le RNCP a 10 ans

Créé en 2002, le Répertoire National des Certifications Professionnelles propose des fiches décrivant notamment :

- les éléments de compétences acquises après la formation,
- les secteurs d'activité ou les types d'emploi accessibles avec le diplôme ou le titre obtenu,
- les fiches ROME les plus proches.

Une mine d'informations à (re)découvrir quand on travaille dans le domaine de la GRH.

Accès par le site de la Commission Nationale de la Certification Professionnelle (CNCP) :

<http://www.cncp.gouv.fr/gcp/pages/site/cncp-internet-cncp/lang/fr/Accueil35701>

« Sauf exception reposant sur un texte législatif ou réglementaire, toutes les certifications publiées au répertoire national sont accessibles par la validation des acquis de l'expérience. »²

« L'enregistrement au RNCP [Répertoire National des Certifications Professionnelles] est un préalable indispensable pour proposer son diplôme à la VAE. »³

¹ V.A.E. = Validation des Acquis de l'Expérience.

² Extrait de la page d'accueil du RNCP

³ Article « Le RNCP, un label devenu incontournable » dans le dossier « Le RNCP en plein boom » sur le site <http://www.educpros.fr/>

Un peu de lecture

Modalités de professionnalisation et moments de la vie

Les deux derniers numéros de la revue Éducation permanente sont consacrés à la formation dans des temps particuliers de la vie. Les dossiers de ce trimestriel spécialisé dans la formation peuvent contribuer aux réflexions globales de formateurs internes souhaitant développer des approches pédagogiques spécifiques.

Le numéro de mars 2012¹ est constitué d'un corpus d'articles sur les différents aspects des formations professionnelles en alternance, principalement en faveur des jeunes et jeunes adultes.

Au fil des articles, des regards différents sont portés sur les multiples directions de l'action publique, les résultats sur l'insertion des jeunes, la démonstration de la complexité pédagogique et l'évaluation des représentations sociales. Les bilans apparaissent mitigés.

Cependant, tout au long de ce dossier des pistes sont esquissées pour permettre un développement réel de ce type de formation.

Ainsi il conviendrait, selon les auteurs, de mener un certain nombre d'actions, dont :

- mieux informer les différents acteurs, et adapter les dispositifs selon les spécificités du domaine d'apprentissage ;
- favoriser « la reconnaissance de la diversité des excellences » et valoriser les cursus professionnels autant qu'académiques, l'expérience autant que le conceptuel ;
- repenser les collectifs de travail pour développer la coopération et bien distinguer les particularités du stage, de l'alternance, et de la professionnalisation ;
- et plus globalement réfléchir collectivement aux questions liées à l'insertion des jeunes dans la vie professionnelle.

Le numéro de juin 2012² s'intéresse quant à lui aux seniors et à la formation.

En tant que sujets à former, les auteurs soulignent que la population des seniors n'est pas spécifiquement prise en compte dans les systèmes de formation.

Or, une pédagogie adaptée serait bénéfique pour tous types de publics.

En effet, les seniors ont en commun des temps d'apprentissage plus longs et plus orientés sur l'expérience et le concret.

Cependant le facteur le plus discriminant ne serait pas l'âge, mais le niveau de qualification.

Ainsi, cette donnée devrait être intégrée dans les approches sur la formation et les seniors pour permettre d'éviter quelques lieux communs : les seniors ne sont ni rétifs à la formation en raison de leur âge, ni inaptes aux adaptations liées aux nouvelles technologies.

En tant que formateur ou tuteur, deux articles illustrent des cas de reconversions professionnelles avec des questions qui sont posées dans ces cadres.

www.education-permanente.fr

Comité de pilotage

Directeur de la publication

Charles Bordères

Rédacteur en chef

Guy Panisse

Autres membres

Gilles Aymar

Patrick Duigou

Gina Milliet

Pierre-Éric Viennot

CEDIP

327 rue du Moulin de Sémalen 34000
Montpellier

Tél. 04 67 15 76 60

Fax. 04 67 15 76 61

Contact :

enlignes.cedip@developpement-durable.gouv.fr

Sites web :

En Lignes sur intranet :

<http://competences-formation.metier.i2>

En Lignes sur internet :

<http://www.cedip.developpement-durable.gouv.fr/>

¹ L'alternance au-delà du discours, revue trimestrielle Éducation permanente, n°190, mars 2012.

² Les seniors et la formation, revue trimestrielle Éducation permanente, n°191, juin 2012.